



PROCES VERBAL de la réunion du Comité Directeur de la Ligue Nouvelle Aquitaine Savate B. F. et D.A. du 18 Décembre 2021

Visioconférence

La réunion débute à 8h45

- **Ordre du jour :**
 - Changement d'adresse du siège social de la LNASBF&da
 - Modification des articles 2.4.1., 6.2, 4.2.1, 4.5.1 et 5.5. du règlement intérieur
 - Information sur les subventions ANS 2022 et de l'aide apportée par notre agent de développement pour les obtenir
 - Participation à la foire internationale de Bordeaux du 21 au 29 Mai 2022
 - Point sur la création du CD17
 - Questions diverses

Membres du comité directeur présents: Mr BARRERE Stéphane (Président), Mr BEYRET David (Secrétaire général), Mr BIBARD Clément (trésorier), Mlle PEREZ-DIGON Josefina (Vice-Présidente), Mme HERNANDEZ Chloé (membre), Mr. HAGOUG Murphi (membre), Mr DUBOIS Terrence (membre), Mr MESGUEN Marc (membre), Mlle POLLET Aude (membre) et Mlle CHAPEAU Solen (membre)

Membres excusés: Mlle KLYMENKO Ievgeniia (Vice-présidente) et Mr NICOLAS Patrick (Membre),

Invités : Mr MECENE Remy (Agent de développement de la Ligue N.A.).

Présidents et dirigeants de comités départementaux présents : Mlle PEREZ-DIGON Josefina (CD33), Mr DUBOIS Terrence (CD79), Mr TESSERON Sébastien (CD16) et Mme CHAPEAU Solen (CD19), Mme Aude POLLET (CD23), Mr Yannick LANGLOIS Le ROY (vice Président CD40), Annabelle MOULIN (secrétaire CD17).

10 membres du CD sur 12, la réunion peut se tenir et délibérer.

1° Introduction du président

Dernier rendez-vous du comité directeur de l'année, le président nous fait un constat des plus alarmistes sur l'état de la Savate dans notre région et au niveau national. Nombreux sont les clubs qui ont perdu des licenciés voire même disparu ; Il va nous falloir reconquérir le terrain perdu. Une des premières actions est à destination des jeunes : une série de regroupements pour les jeunes et leurs entraîneurs est planifié et dont la première rencontre à St Médard de Guizière fut un succès. Il est envisagé que ces regroupements se fassent dans l'avenir dans les départements éloignés et « pauvre » en Savate. Pour l'heure ce sont cinq regroupement régionaux qui seront organisés entre janvier et mai au sein même de son club employeur PUNCH33, il en sera le principal animateur, les CTD33 et CTL en sont informés et sont invités à participer. La Ligue et le CD33 seront coorganisateur, cette action sera programmée sur leurs calendriers respectifs et compte rendu d'action de dossiers de subvention. Cependant aucune participation financière ne sera demandée par PUNCH33 car c'est de la seule initiative de Stéphane BARRERE éducateur sportif salarié du club qu'est programmé ce cycle de regroupements. Le seul but de cette action est la transmission et le développement de la Savate. Il veut se mettre au service des jeunes désireux de se perfectionner ou d'apprendre, il veut continuer de transmettre mais en totale liberté, il ne veut plus aucune contrainte et désire mener son action comme il l'entend. Ce qu'il donne, il le fait en tant qu'éducateur sportif de son club et tous ceux qui le désirent sont invités à participer. Il indique les dates des regroupements : les 30/01/22, 27/02/22, 20/03/22, 03/04/22 et 08/05/22.

Le Président explique la nécessité de modifier l'adresse du siège social maintenant que la Ligue est employeuse et le Secrétaire poursuit la présentation de l'ordre du jour et fait passer au vote des différents points :

*Changement du siège social de la ligue à l'adresse suivante : 137 impasse de la BERSAUDERIE 33700 FRANCS

Approuvé à l'unanimité

*Changement de l'article 2.4.1. concernant la cotisation annuelle de 60€ transformée en "compte caution pluriannuelle" (à renouveler si solde insuffisant) de 120€.

Approuvé à l'unanimité

*Harmonisation des vacations à l'ensemble des formateurs (UC2, formation Officiels) à 200€/jour

Approuvé à l'unanimité

Les autres modifications souhaitées seront soumises directement au vote de la prochaine assemblée générale, tout comme celles votées aujourd'hui.

2° Subventions ANS 2022 et aide apportée par l'agent de développement

Le président poursuit son intervention et indique que les comités départementaux et clubs qui ne l'ont jamais fait, doivent absolument déposer une demande de subvention ANS pour 2022. Il

poursuit en leur indiquant qu'ils ne pourront plus utiliser un quelconque prétexte pour ne pas déposer de dossier car l'agent de développement, nouvellement formé aux demandes de subventions, pourra être sollicité. Par contre, il est bien évident que ces actions de conseil et d'accompagnement n'étant pas strictement des actions de la Ligue devront être facturées aux associations demandeuses au coût horaire plus les charges par la Ligue de Nouvelle Aquitaine de Savate B.F. &D.A.

3° Participation à la foire internationale de Bordeaux du 21 au 29 Mai 2022

Le trésorier nous annonce que la ligue a été contactée pour animer sur une semaine complète de la savate lors de la foire internationale de Bordeaux. Cependant, il craint que le retour de visibilité ne soit pas à la hauteur des efforts demandés, craintes partagées par le président. Ce dernier préfère qu'on axe nos efforts sur des galas de Savate Boxe Française et de Savate Pro , plus médiatiques.

4° Point sur le CD17

Mr HAGOUG Murphy (membre du CD) nous annonce que la création du Comité départemental de Charente-Maritime de Savate Boxe Française est effective et qu'elle rassemble tous les clubs du département puisqu'un membre du club ABC (La Rochelle) a intégré le bureau en tant que trésorier adjoint.

4° Questions diverses

Le secrétaire souhaite que soit soumise au vote lors de la prochaine assemblée générale une revalorisation de l'indemnité kilométrique (de 0,20€ à 0,25€/km) pour compenser la brusque augmentation du prix des carburants.

Pas de question

La séance est levée à 11h10

Le président

Stéphane BARRERE



Le secrétaire général

David BEYRET